

6

FOUILLES
DE LA CROIX SAINT-CHARLES
AU MONT AUXOIS

PAR

le Commandant Emile ESPÉRANDIEU

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

MEMBRE D'HONNEUR DE LA COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA CÔTE-D'OR

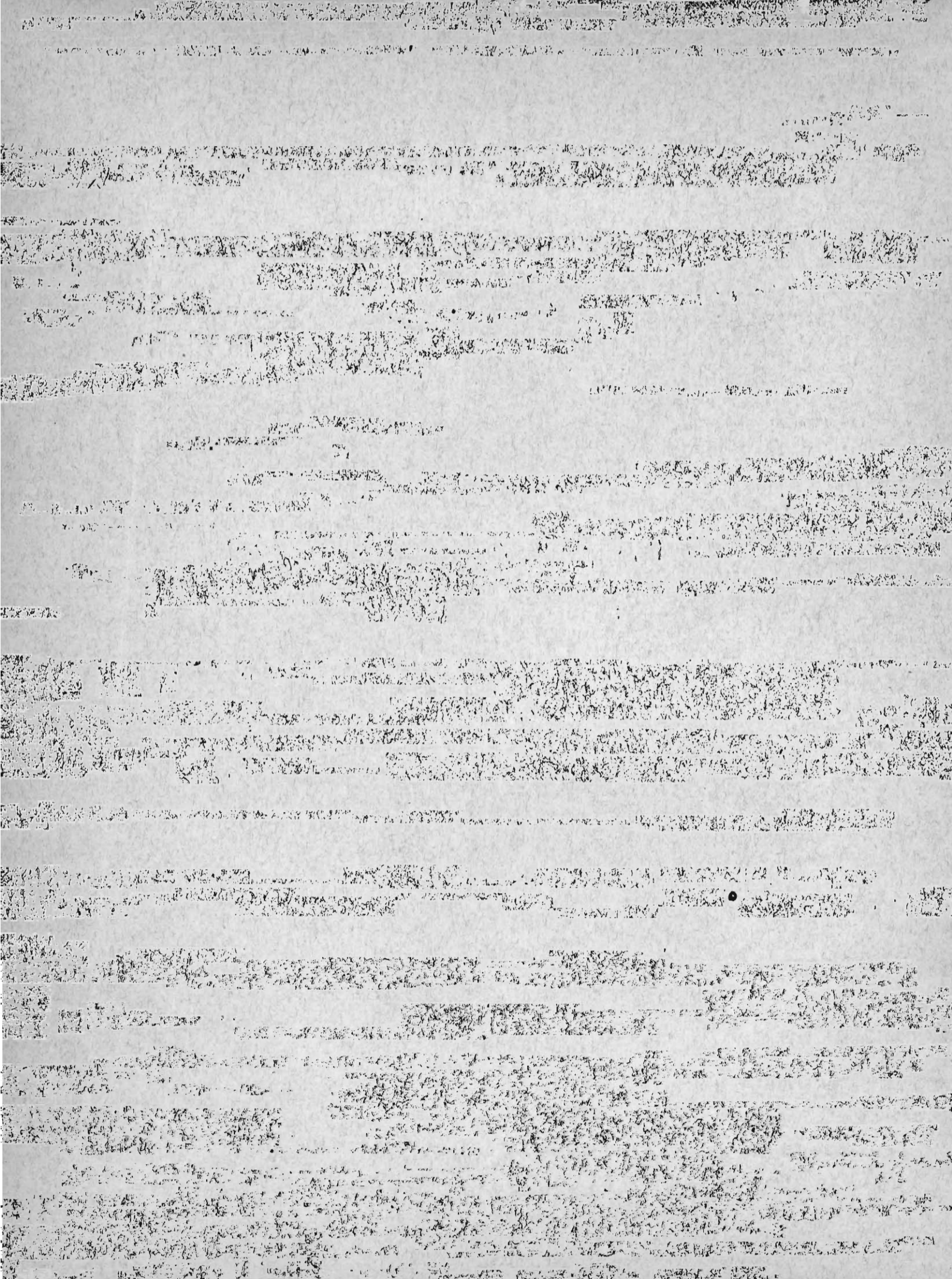
DEUXIÈME RAPPORT

DIJON

IMPRIMERIE JOBARD

Place Darcy, 9

—
1912



FOUILLES DE LA CROIX SAINT-CHARLES

AU MONT AUXOIS

FOUILLES
DE LA CROIX SAINT-CHARLES
AU MONT AUXOIS

PAR

le Commandant Emile ESPÉRANDIEU

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

MEMBRE D'HONNEUR DE LA COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA CÔTE-D'OR

DEUXIÈME RAPPORT

DIJON

IMPRIMERIE JOBARD

Place Darcy, 9

—
1912

*Extrait du tome seizième
des Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.*

FOUILLES DE LA CROIX SAINT-CHARLES

AU MONT AUXOIS

DEUXIÈME RAPPORT

Le rapport qui va suivre résume les résultats de nos fouilles de 1910, au lieu dit la Croix Saint-Charles, sur le mont Auxois (1).

En 1909, nous avons exploré la parcelle n° 293 de la section B du plan cadastral de la commune d'Alise. Nos chantiers, l'année dernière, ont été reportés plus au sud, dans la parcelle n° 291 de la même section. La logique nous aurait engagé à déblayer tout d'abord les ruines d'édifices qui sont contenues dans la parcelle n° 292 ; mais cette parcelle ne nous appartient pas et son possesseur nous a exprimé ses regrets de ne pouvoir en disposer selon nos désirs.

CONSTRUCTIONS

Comme en 1909, nous n'avons découvert, l'année dernière, que des restes de monuments religieux. Les plus considérables sont ceux d'un grand temple ; deux inscriptions dont je reparlerai nous ont fait connaître qu'il était consacré au dieu gaulois *Moritasgus*.

(1) Je rappelle que ces fouilles, subventionnées par le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, sont faites par mes soins, de concert avec M. le docteur René Epery, ancien maire d'Alise-Sainte-Reine, avec la collaboration de M. Henry Corot, archéologue à Savoisy (Côte-d'Or).

Les ruines d'*Alesia* sont, forcément, de plusieurs époques, et c'est à distinguer entre elles qu'il faut s'appliquer. On ne peut se contenter, en effet, de rechercher des murs et d'en reporter le graphique sur le papier sans discernement. Un plan topographique, obtenu de cette manière, serait détestable.

La nature des matériaux, l'épaisseur des maçonneries, leur liaison ou leur indépendance, la couleur des mortiers, la superposition des couches de décombres, l'étude des objets mis au jour, et notamment celle des monnaies, sont autant d'indices qui permettent de se former un jugement. C'est en me fondant sur eux que je vois, à la Croix Saint-Charles, quatre époques, dont les trois dernières furent déterminées par des destructions.

La première époque commença, selon toute apparence, au lendemain de la conquête et prit fin dans le courant du troisième quart du premier siècle de notre ère. J'ai dit ailleurs qu'*Alesia* paraît avoir souffert, en l'année 69, de la marche sur Rome des partisans de Vitellius.

La seconde nous conduit jusqu'au règne de Marc-Aurèle. On peut se demander, avec M. Camille Jullian, si les désastres qui la terminent ne tiennent pas aux troubles que signale, en Franche-Comté, la *Vita Marci*? (1).

L'époque suivante s'arrête aux environs de l'année 280. Le terme en fut peut-être marqué par la révolte des Bagaudes.

Enfin, avec la dernière, nous arrivons à une destruction définitive, qui semble s'être produite vers la fin du quatrième siècle.

Il faut toutefois s'entendre sur la division que j'indique. Les remarques que nous avons faites à la Croix Saint-Charles ne prouvent réellement que pour cette partie du mont Auxois. Il semble même logique de supposer que, des divers édifices d'*Alesia*, ce furent les monuments publics et, parmi ceux-ci, les temples qui durent le plus souffrir à cause des convoitises qu'ils inspirèrent.

(1) *Revue des études anciennes*, 1911. p. 95.

D'un autre côté, alors même que sa ruine aurait été complète à chaque désastre, on ne saurait admettre que la ville, rebâtie du jour au lendemain, soit restée sans changements dans l'intervalle de deux destructions. Cela revient à dire que les parties de monuments que j'attribue à une époque peuvent ne pas résulter d'une cause unique et ne dater pas nécessairement des mêmes années.

Temple de Moritasgus. — De toutes les constructions du mont Auxois, le temple de Moritasgus est, certainement, l'une des plus anciennes. Il semble avoir été bâti du temps d'Auguste sur les ruines d'un oratoire gaulois (pl. I).

On n'en conserva qu'une partie en le relevant de ses ruines, après la première des destructions dont il eût à souffrir. Les matériaux de ses maçonneries non refaites et ceux des édifices qui, peut-être, l'avoisinaient, furent remployés. Il n'en reste plus, dans le sol, que des traces insuffisantes pour que nous puissions nous former un jugement sur leur étendue. La pièce du temple la plus reconnaissable était une piscine de 3^m 76 de long, sur 2^m 55 de large, bâtie en petit appareil régulier dont il existe encore de huit à dix assises au-dessus des fondations (pl. II). Vers la fin du quatrième siècle, lorsque la ville fut détruite, le fond de cette piscine, reconstruite après chaque désastre, était pavé d'une mosaïque grossière de calcaire blanc qui est parvenue jusqu'à nous. On y accédait par trois marches, de 0^m 15 de haut sur 0^m 25 de large environ, qui occupaient, vers le sud, toute la largeur de l'un des côtés. La piscine était remplie, sans doute, au moyen d'un tuyau de plomb, par les eaux d'une canalisation qu'elle recouvrait. On pouvait la vider en faisant usage d'une vanne établie vers l'est, au niveau du fond, et communiquant, par un étroit canal, avec un aqueduc de 0^m 87 de haut sur 0^m 48 de large. L'enlèvement des décombres qu'elle contenait nous a fait retrouver beaucoup de moellons en tuf provenant de la chute des murs, une tête de statuette, un pied de statue, une jambe votive et de nombreux fragments de mosaïque brune et blanche.

Du côté des marches, la piscine était précédée d'une pièce rectan-

gulaire, de 7^m 20 dans un sens et 5^m 80 dans l'autre, où se déshabillaient sans doute les dévots (pl. V). Les murs en sont complètement rasés au niveau d'une couche de béton de chaux et de brique pilée, de 0^m07 d'épaisseur, qui servait de pavage. Sous ce béton et sur toute l'étendue de la pièce, on rencontre successivement, d'abord une seconde couche de béton, de même épaisseur, où la brique est remplacée par du sable, ensuite, une rangée (0^m 21) de pierres plates posées de champ, puis une nouvelle couche de béton identique à la précédente, enfin, une épaisseur de 1^m 46 de pierres posées à plat. Le sol vierge est à une profondeur de 2^m 26. Cet entassement de matériaux, dont la nécessité ne s'aperçoit pas, était traversé par le canal qui remplissait la piscine.

Plus au sud, en contre-bas, on construisit, un peu plus tard, une autre pièce, de dimensions un peu moindres. Son déblaiement, encore inachevé, nous a permis de constater qu'elle était pavée, à la dernière époque, de briques plates, de 0^m39 dans un sens et 0^m34 dans l'autre, dont quelques-unes sont restées en place. Les murs de cette pièce, en petit appareil régulier, témoignent d'une reprise des travaux, surtout vers l'ouest. Il existe encore de huit à dix assises de ces murs au-dessus des fondations. A la première époque, on pénétrait dans la pièce, du côté du sud, par une grande porte précédée d'un escalier de deux ou trois marches. L'agrandissement du temple, à la seconde époque, amena l'obstruction de cette porte et la démolition de l'escalier; mais celui-ci paraît suffisamment indiqué par un massif de maçonnerie, de 3^m 02 de long sur 1^m 35 de large, qui devait en former la base. Pour des raisons d'économie, nous n'avons fouillé, jusqu'à ce jour, que le long des murs. On n'y a rencontré, du reste, que des moellons, des tuiles brisées et des fragments d'enduits de couleur verte.

A l'est de la pièce que je viens de décrire, était un hypocauste qui pourrait avoir surtout servi pour le chauffage de l'eau d'une piscine placée au-dessus (pl. III). La chambre de chaleur de cet hypocauste, de forme ronde, avait 4^m 75 de diamètre. Elle a conservé ses parois, de 0^m90 de haut, et la plus basse brique, mesurant 0^m 48 de long, 0^m 29

de large et 0^m 05 d'épaisseur, de quelques-uns de ses piliers. Le fourneau se trouvait au sud; il n'était précédé, à ce qu'il semble, d'aucune cour. Les cendres qui en provenaient formaient, à peu de distance, des amoncellements que nous avons retrouvés. La solidité des piliers est une preuve qu'ils avaient à supporter un poids considérable. D'autre part, la chambre de chaleur recouvrait entièrement le canal dont j'ai parlé. L'existence d'une piscine est, par suite, fort vraisemblable. Elle aurait occupé toute l'étendue d'une pièce à peu près carrée, de 6 mètres de côté environ, dont le plan était circonscrit à celui de l'hypocauste. Jusque vers l'année 166, la piscine n'aurait pas subi de grands changements. Mais, à cette époque, l'hypocauste, comme nous le verrons tout à l'heure, fut déplacé; la chambre de chaleur, devenue sans objet, fut comblée avec des matériaux de toutes sortes. On refit le bétonnage de la pièce, et celle-ci, à une date postérieure, fut partagée en deux parties, à peu près égales, par un mur grossier posé, de l'ouest à l'est, sur le nouveau pavage. Soit pour le simple dégagement de la fumée, soit pour d'autres causes, une sorte de cheminée condée aboutissait, au nord-est, dans la chambre de chaleur de l'hypocauste qui aurait chauffé la piscine. Ce qui nous en est parvenu ne peut pas suffire pour nous renseigner complètement; mais on a trouvé un peu de tous les côtés, dans les ruines datant des deux premières époques, des fragments de briques creuses, percées d'un trou rectangulaire sur une de leurs faces, qui sont la preuve de mesures prises de très bonne heure pour le chauffage du temple.

A la seconde époque, c'est-à-dire après les désastres que j'attribue au troisième quart du premier siècle, le temple réédifié s'accrut, au nord, d'un portique, et, au sud, d'autres pièces. Le portique avait sa principale entrée du côté de l'est (pl. IV). Sa largeur correspondait à celle de la piscine, qui en occupait, en son milieu, l'une des faces.

Nous ne sommes fixés, sur la richesse de ce portique, que par les débris de toutes sortes recueillis dans ses ruines. A une profondeur de 1^m 80, sur le sol rendu horizontal au moyen de terres rapportées dans lesquelles nous avons trouvé une monnaie de Tibère, les cons-

tructeurs avaient placé une couche d'argile de 0^m 20 environ d'épaisseur que recouvrait une mosaïque. Nous avons retrouvé quelques débris et de nombreux cubes isolés de cette mosaïque qui était de deux couleurs, l'une blanche, l'autre brune. La couche de décombres d'où ils proviennent contenait aussi, en grande quantité, des fragments de marbre, des tuiles brûlées, du verre à vitre et des enduits peints. Elle nous a livré, de même, un certain nombre de monnaies gauloises ou romaines, dont la plus récente est un moyen bronze d'Antonin le Pieux.

Après sa destruction, dans la seconde moitié du second siècle, le portique rebâti fut encore pavé de mosaïque. Les matériaux de l'époque précédente furent réemployés. Le marbre des inscriptions, débité en tablettes, servit à faire des bordures. La couche de décombres de cette époque n'est pas partout nettement tranchée. On se rend compte qu'elle fut aussi bouleversée par les reconstruc-teurs du troisième siècle. Mais elle est reconnaissable, quoique peu épaisse, sur certains points, et les monnaies qu'elle a fournies sont presque toutes aux effigies de Tetricus le père, et de Claude II.

La dernière époque est celle, naturellement, dont nous possédons le plus de ruines. Il existe vers l'est, jusqu'à douze assises des murs du portique (pl. IV).

Le plan primitif de ce portique fut changé : on l'élargit vers le sud et, sans doute, par raison de symétrie, en fut-il de même du côté du nord. Ce qui restait, au sud, de l'ancien mur extérieur, disparut dans des décombres de remblaiement. Enfin, à chaque extrémité de la face, on construisit une abside, de forme demi-circulaire, dont le diamètre correspondait à la largeur du nouveau bâtiment (pl. IV). Le déblaiement de la partie orientale de la galerie a fait retrouver entièrement en place, à 1^m 20 de profondeur, le pavage du troisième siècle. On y accédait, du côté de l'est, par quatre marches de 2^m 08 de long, sur 0^m 30 de large et 0^m 12 de haut. La plus basse seule est intacte et placée entre deux bases carrées de colonnes, de 0^m 65 de côté. On a découvert, en outre, un fragment de corniche, évidemment réemployé, qui paraît du premier siècle (pl. IV), deux fûts

incomplets de colonnes, de 0^m 45 et 1^m 13 de haut sur 0^m 35 de diamètre, et d'autres objets, parmi lesquels des pavés de pierre tendre, en forme de losange, de 0^m 16 de long, 0^m 06 de large et 0^m 09 d'épaisseur, trois bustes décapités, des fragments d'enduits colorés de rouge, du verre à vitre, des clous et une vingtaine de monnaies en grande partie du quatrième siècle. La plus récente de ces monnaies est un petit bronze de Valentinien II.

Par suite de sa déclivité, le sol fut nivelé à chaque époque, sur le futur emplacement de l'abside de l'est. Ainsi, les couches de décombres y sont très nettes. Dans la plus basse, faite de terres partiellement calcinées d'où nous avons extrait des fragments de poterie dite samienne, du verre à vitre, des clous et des monnaies des premiers empereurs jusqu'à Néron, le déblaiement de l'abside nous a fait retrouver les restes d'un mur de la première époque, qui fut sans doute détruit et dont on remploya les matériaux quand on construisit le portique (pl. I). Au-dessus, était une épaisseur de 0^m 25 à 0^m 30 de terre beaucoup plus noire, mêlée de charbon, ne pouvant que se rattacher aux destructions du temps de Marc-Aurèle. Quelques monnaies en ont été retirées, dont la moins ancienne est un moyen bronze de Faustine la Jeune. Cette même couche de décombres a fourni, entre autres objets, une vingtaine d'épingles ou d'aiguilles d'os, trois instruments de chirurgie, du verre à vitre, deux paires d'yeux votifs, trois fibules, de nombreux cubes de mosaïque, des clous et des ossements d'animaux où l'on reconnaît des mâchoires de moutons. Sur ces ruines égalisées fut placée une couche d'argile, de 0^m 10 à 0^m 12 d'épaisseur, qui dut servir apparemment pour un pavage. La couche de décombres qui la recouvrait était surtout faite de mortier désagrégé. Très peu d'objets en proviennent ; mais on y a recueilli, avec deux monnaies de Tetricus le père et un ex-voto d'yeux, une grande quantité de fragments d'enduits peints. Cette couche de décombres, comme les précédentes d'ailleurs, avait été certainement débarrassée, en vue de leur emploi, de toutes les pierres qu'elle pouvait contenir. On a aussi retrouvé, dans l'abside, le pavage grossier, fait de moellons, de la quatrième époque ; il

reposait directement sur la couche de mortier désagrégé. Les murs de cette quatrième époque n'ont que 0^m 49 d'épaisseur ; il en reste encore de cinq à six assises, construites de matériaux disparates, où l'on rencontre des tuiles brûlées, des débris de marbre, des pavés de pierre blanche et jusqu'à des ex-voto. Les fondations, peu profondes, ne reposent nulle part sur le sol naturel. Le dégagement de ces murs, vers l'extérieur, n'a été fait jusqu'à ce jour qu'à la distance d'un mètre ; mais les couches de décombres traversées conduisent aux mêmes remarques quant aux dates probables des destructions.

Dans le courant de la seconde époque, on construisit, vers le sud, deux annexes, de destination différente (pl. I et V). L'une, de forme rectangulaire, était attenante à l'hypocauste de la première époque. Son déblaiement nous a fait retrouver, à 0^m 70 de profondeur, deux couches de cendres, de 0^m 35 à 0^m 40 d'épaisseur, séparées par un béton de chaux et de sable. La plus basse avait à sa base, sur le sol naturel, un autre béton de chaux et de brique pilée ; enfin, un troisième béton, de même composition que le premier, recouvrait la couche supérieure de cendres. Sur celle-ci, quelques briques plates témoignaient d'un carrelage. Le mur qui séparait cette annexe de l'hypocauste circulaire était bâti de moellons grossiers, mêlés de briques, dont il reste de cinq à six assises, sur une hauteur de 0^m 65 à 0^m 80 environ. La partie inférieure d'un autel en a été retirée

À la troisième époque, la destruction de l'hypocauste circulaire motiva la construction, dans l'annexe, d'un nouvel appareil de chauffage. Son foyer, placé dans l'angle nord-ouest de la pièce, était de 0^m 45 environ en contre-bas du pavage de la chambre où les plus basses briques de quatre piliers ont été retrouvées en place. Ce pavage était posé lui-même sur un massif de béton de 3^m 75 de long sur 1^m 70 de large et 0^m 30 de haut. Le carrelage dont j'ai déjà parlé recouvrait les ruines de l'hypocauste du troisième siècle. Ainsi, il semblerait que le temple n'ait plus été chauffé à partir de la dernière reconstruction.

La seconde annexe, contiguë à la première dont elle prolongeait le plan vers l'ouest, était de forme cruciale. Le déblaiement n'en est qu'ébauché ; mais des sondages nous ont fait retrouver, avec les restes d'un bétonnage primitif, ceux de deux pavages, l'un à 0^m 48 et l'autre à 0^m 17 du sol actuel. Le premier de ces pavages était fait de pierres plates ; le second se composait de briques de 0^m 57 de long, sur 0^m 33 de large et 0^m 04 d'épaisseur. L'entrée de cette annexe était à l'ouest, entre deux pilastres formant contreforts. A une époque de peu de temps, sans doute, postérieure à sa construction, on modifia le mur sud de la première annexe, de manière à constituer de ce côté une sorte de chapelle dont l'équivalent n'existait pas du côté opposé. Ainsi, comme le plan l'indique, la façade méridionale du temple devint symétrique par rapport à l'axe nord-sud du portique et de la piscine. Il semblerait aussi qu'on ait bâti à cette même époque et pour la même raison les contreforts de l'est de la première annexe, dont les murs ne *tiennent* pas. On peut d'ailleurs se demander si la destruction de l'hypocauste circulaire, qui formait comme une verrue sur le côté de l'édifice, n'avait pas eu pour principal objet d'assurer cette symétrie ?

Sanctuaire hexagonal. — A une distance de 7^m 85 du mur ouest de la seconde annexe, nos fouilles ont mis au jour un sanctuaire hexagonal, de 2^m 30 environ de côté, traversé par une canalisation où l'eau coule encore, et dont l'élargissement, vers le sud, formait une piscine au seuil de l'édifice (pl. VI). Les murs, de 0^m 48 d'épaisseur, ne sont pas de la première époque. On y trouve, du reste, des matériaux remployés. La face nord de l'hexagone est actuellement constituée par un seul bloc percé en son milieu d'une ouverture en forme d'arche pour le passage de la canalisation.

Le canal a une profondeur de 0^m 77. Le pavage du sanctuaire, fait de pierres plates, le recouvrait. Ses murs sont mieux bâtis et sans doute plus anciens que ceux de l'hexagone. Il se peut qu'un édicule de la première époque ait existé sur le même emplacement ; mais on n'en a pas la preuve.

Les dévots qui se rendaient à la piscine avaient, à ce qu'il semble, sous les yeux, dans le sanctuaire, une statue de divinité dont nous avons peut-être recueilli la base sur laquelle est encore adhérent un pied nu de grandeur à peu près naturelle. Cette piscine était remplie et pouvait être vidée au moyen d'une vanne placée au sud et dans l'axe de la canalisation. Son déblaiement nous a fourni des ex-voto d'yeux, des épingles et des aiguilles d'os, et surtout quarante-deux monnaies. La plus récente est de la vingtième puissance tribunice de Marc-Aurèle. Il faut en conclure évidemment que le sanctuaire, détruit en l'année 166 ou peu après, n'a jamais été rebâti. J'ai déjà parlé, au commencement de ce rapport, de l'enseignement historique qui en découle. Onze autres monnaies ont été recueillies dans le canal ou les abords de la piscine ; toutes sont aussi du Haut empire.

Autres substructions. — D'autres substructions ont été reconnues sur divers points. De ce nombre est un mur de 33 mètres, en ligne droite, qui peut avoir fait partie d'un édifice considérable. Sa description, dans ce rapport, serait prématurée.

PEINTURES MURALES

Les édifices religieux de la Croix-Saint-Charles possédaient des peintures murales sur des enduits grossiers, de 0^m 03 à 0^m 04 d'épaisseur, dont la surface était recouverte d'une mince couche de stuc. Ainsi que je l'ai dit, le déblaiement du temple de Moritasgus nous en a fait retrouver de très nombreux fragments ; mais leurs dimensions sont trop petites pour qu'on puisse décider de la nature des sujets traités. En général, il semblerait que la décoration ait comporté des couronnes disposées en quinconce dans des encadrements de couleurs variées. Comme en 1909, nous avons pu constater la superposition de plusieurs dessins sur des fragments particulièrement soignés de la seconde époque et de la troisième. La couleur brune domine dans tous les cas ; mais certains détails des couronnes sont

de teinte jaune d'or à la seconde époque et vert-pré à l'époque suivante. Il en est ainsi, notamment, de leurs lemnisques.

Un des fragments recueillis dans l'abside de l'est paraît représenter la partie antérieure d'une biche. Un autre reproduit un genre d'ornementation constitué par des S superposés, de manière à former comme une sorte de torsade.

Lorsque la couleur d'un mur devait être uniforme, on se servait d'ocre rouge pour l'obtenir. Sur les centaines de fragments d'enduits mis au jour, pas un seul n'est de couleur blanche.

MONNAIES ANTIQUES

Le nombre des monnaies romaines trouvées en 1910, à la Croix-Saint-Charles, est de 243. Les ruines du grand temple en ont fourni 190; celles du petit sanctuaire hexagonal, 53, dont 42 étaient contenues dans la piscine. La répartition de ces monnaies est la suivante :

	GRAND TEMPLE			TEMPLE HEXAGONAL	TOTAUX
	OR et argent	GB et MB	PB	MB	
Auguste	»	»	1	»	1
Tibère	»	3	»	2	5
Claude	»	1	»	»	1
Néron	»	8	»	1	9
Vespasien	»	4	»	1	5
Titus	»	»	»	1	1
Domitien	»	»	»	9	9
Nerva	»	»	»	1	1
Trajan	»	3	»	6	9
Hadrien	»	10	»	8	18
Antonin	»	7	»	10	17
Faustine mère	»	1	»	1	2
Marc-Aurèle	1	5	»	3	9
Faustine jeune	»	3	»	4	7
<i>A reporter</i>	1	45	1	47	94

	GRAND TEMPLE			TEMPLE HEXAGONAL	TOTAUX
	OR et argent	GB et MB	PB	MB	
<i>Report.</i>	1	45	1	47	94
Commode.	»	1	»	»	1
Crispine	»	2	»	»	2
Sévère Alexandre . . .	1	1	»	»	2
Maximin	»	1	»	»	1
Herennius	1	»	»	»	1
Gallien	»	»	2	»	2
Postume	»	1	5	»	6
Tetricus père	»	»	55	»	55
Tetricus fils.	»	»	3	»	3
Claude II	»	»	13	»	13
Aurélien	»	»	1	»	1
Licinius père	»	1	1	»	2
Hélène	»	»	1	»	1
Constantin	»	»	14	»	14
Constantin II	»	»	5	»	5
Constance II	»	»	3	»	3
Constant	»	»	3	»	3
Julien.	»	»	1	»	1
Valens	1	»	1	»	2
Gratien	»	»	1	»	1
Valentinien II.	»	»	2	»	2
Arcadius	»	»	2	»	2
<i>Indéterminées</i>	»	8	12	6	26
TOTAUX	4	60	126	53	243

La plupart des pièces sont mal conservées; mais on pourrait, sauf pour quelques-unes, en préciser les types. Aucune n'est rare; la pièce la plus intéressante est une fort belle monnaie d'or de Valens (1).

Un moyen bronze de Marc-Aurèle offre un exemple surprenant de flétrissure. La tête de cet empereur a été tailladée.

(1) Cohen, 53. Toutes les monnaies provenant des fouilles de la Croix-Saint-Charles sont données au musée municipal d'Alise.

Notre deuxième campagne de fouilles a fourni bien moins de monnaies gauloises que la première. Leur nombre n'est que de douze, qui se répartissent de la sorte :

Arvernes.	1	Blanchet, <i>Traité des monnaies gauloises</i> , p. 421, fig. 460. — H. de la Tour, <i>Allas</i> , 3931.
Eduens.	2	Blanchet, p. 246, fig. 107. — De la T., 5253.
Sénon.	2	Bl., p. 359, fig. 318. — De la T., 7434 et 7388.
Séquanes.	1	Bl., p. 246, fig. 103.
Lingons	1	Bl., p. 389, fig. 396. — De la T., 8329.
Incertaines de l'Est.	2	Bl., p. 399, fig. 417. — De la T., 8291.
<i>Indéterminées (frustes)</i>	3	
TOTAL.	12	

Toutes ces monnaies proviennent de la plus basse couche de décombres du grand temple.

SCULPTURES

Suivant la méthode que j'ai employée dans mes précédents rapports, je distinguerai deux sortes de sculptures : d'une part les monuments figurés, de l'autre les inscriptions.

MONUMENTS FIGURÉS

Fragments de statues. — Une tête de pierre, assez soignée, de déesse, de 0^m06 de hauteur, et une main paraissant tenir une patère ont été découvertes dans la piscine du grand temple. Elles paraissent provenir d'une statuette. On a trouvé, dans le voisinage de cette piscine, un piédestal où adhèrent encore le pied droit et le bout du pied gauche d'une femme. Eu égard à leurs dimensions respectives, il se pourrait que la tête, la main et ce piédestal aient fait partie d'un même monument,

La moitié d'un pied nu, de grandeur naturelle, en calcaire tendre, et une tête de griffon, de pierre différente, sont sans doute les restes de deux statues d'Apollon qui devaient décorer le grand temple.

Ex-voto. — Indépendamment de deux *ex-voto* accompagnés l'un et l'autre d'une dédicace, nous avons recueilli, en 1910, une trentaine de bustes, de têtes ou de jambes, généralement fort dégradés, qui témoignent de la foi des malades en les divinités guérisseuses des sanctuaires de la Croix Saint-Charles (pl. VII et VIII). Un *ex-voto* grossier, de bonne conservation, représente le buste d'une femme dont la chevelure est en torsades. Une autre offrande du même genre, mais de meilleure facture, est partagée en quatre fragments qui se raccordent. Il s'agit encore d'une femme dont les cheveux couvrent les épaules. Un troisième *ex-voto* sortait, comme les précédents, de la banalité des productions courantes. Malheureusement, les dégradations qu'il a subies n'ont laissé subsister que les cheveux tombant sur les épaules, le bas du visage et la poitrine drapée. Une tête de haut-relief est celle d'un vieillard barbu. Deux têtes de ronde bosse, suffisamment bien conservées, se rapportent à des femmes. Leurs cassures semblent permettre de les rapprocher de deux bustes décapités. D'autres têtes encore, plus ou moins mutilées, proviennent aussi de bustes. Nous en possédons une quinzaine. L'une d'elles, cependant, figurant une femme voilée, pourrait être détachée d'une statue. Il s'agirait alors d'une déesse.

Huit *ex-voto* de ronde bosse ou de haut-relief représentent des genoux (pl. IX). On y remarque des déformations qui paraissent voulues et aussi, peut-être, des ulcères.

Nous possédons enfin une cuisse de haut relief, dont la stèle est décorée d'un feuillage de chaque côté, et l'abdomen d'une femme.

Les *ex-voto*, de même que les autels, perdaient, avec le temps, de leur caractère sacré. Une jambe et trois bustes décapités ont été retirés des fondations d'un mur de la quatrième époque.

C'est surtout par les *ex-voto* de pierre dont je viens de donner la liste, et ceux que nous avons découverts en 1909, que s'affirme l'analogie des sanctuaires de la Croix Saint-Charles avec les autres temples éduens. Partout, le suppliant ou le dévot reconnaissant n'offrait à la divinité que l'image de son mal bien localisé. Mais il ne semble pas qu'aucun temple éduen ait eu plus de renommée que les sanctuaires de la Croix Saint-Charles.

INSCRIPTIONS

Nous avons découvert, en 1910, deux inscriptions d'une importance capitale. L'une est profondément gravée, en caractères de 0^m 023 de hauteur, paraissant du premier siècle, sur une cuisse de pierre commune. Elle est ainsi conçue (pl. X) :

AVG SAC
DEO APOLLINI
MORISTASGO
CATIANVS
OXTAI

L'interprétation en est facile. Le dédicant, qui porte un surnom romain, *Catianus*, était le fils d'un Gaulois du nom d'*Oxtaius*. Il n'y a rien à dire de la première de ces deux appellations, dont on possède des centaines d'exemples ; mais la seconde nous intéresse davantage, parce qu'elle est demeurée, jusqu'à ce jour, très peu fréquente. Cette appellation, dont le thème réapparaîtrait, peut-être, selon M. Holder, dans les noms des villes *Octodurus* et *Octogesa*, ne figure que sur deux monuments, l'un de Mandeuve, l'autre de Luxeuil (1).

Du côté gauche de la cuisse sont deux figures peu reconnaissables. L'une a l'apparence d'une sorte de rosace : c'est, je crois, non pas un feuillage ou une fleur, mais l'image de la maladie qui motiva l'ex-voto. L'autre pourrait être un dauphin.

La seconde inscription se lit, en caractères de 0^m 025, de très bonne époque, sur une base demi-cylindrique supportant l'image d'un tronc humain. En voici la copie (pl. X) :

AVG SAC *deo* APOLLINI
MORITASGO // AVIVS ALI
DIOFANES // ER LIB P

La pierre qui porte cette inscription est brisée en de nombreux fragments. Quelques lettres manquent ; mais la lecture ci-dessus

(1) Holder, *Allcelt. Sprachschatz*, I, col. 896.

peut être considérée comme certaine, notamment à la fin de la seconde ligne, où le groupe de lettres ALI est embarrassant. Autant que l'on en peut juger, la dédicace a été faite par deux personnes, dont l'une se serait appelée ...*avius* et l'autre *Diofanus*. Il faudrait alors restituer, à la troisième ligne : *fecer[unt], lib[enter] p[ro]suerunt*. Quant au groupe de lettres ALI, précédé d'un point, je ne saurais dire ce qu'il signifie. L'explication la plus simple serait d'y trouver une abréviation du mot *Alisanus*; mais je ne me dissimule point qu'elle est difficilement acceptable. Le nom servile *Diofanus* est assez rare. Je n'en connais, en Gaule, qu'un seul exemple, fourni par une marque de potier trouvée à Vienne (1).

Gravées, l'une sur une cuisse, l'autre au-dessous d'un tronc, les deux inscriptions sont dues à des malades qui étaient venus demander au dieu le rétablissement de leur santé. Ainsi, nous apprenons, comme je l'ai dit, que ce dieu s'appelait *Moritasgus* et que les Romains l'avaient identifié à Apollon. On le connaissait déjà : une inscription, trouvée, au dix-septième siècle, sur le mont Auxois et détruite en 1813, s'y rapportait. Mais on ne savait rien de sa nature et de l'assimilation dont il fut l'objet. Voici le texte de cette inscription perdue (2) :

TI · CL · PROFESSVS NIGER OMNIBVS
 HONORIVS APVD AEDVOS ET
 LINGONAS FVNCTVS DEO MORITASGO
 PORTICVM TESTAMENTO PONI
 IVSSIT SVO NOMINE ET IVLIAE
 VIRGVLINEAE VXORIS ET FILIARVM
 CL · PROFESSAE ET IVL · VIRGVLAE

IVL VIRGVLA FIL ·
 POSVIT

Il s'agit, comme on le voit, d'un portique, donné par un personnage qui était parvenu à tous les honneurs municipaux dans les deux

(1) *C. I. L.*, XII, 5686-1171.

(2) *Ibid.*, XIII, 2873.

cités des Eduens et des Lingons et avait associé à sa libéralité sa femme et ses deux filles. L'inscription paraît avoir été gravée par les soins de l'une des filles. Quant au portique, je ne serais pas éloigné de croire que nous en possédons les ruines. Ainsi que je l'ai dit, le portique du grand temple de la Croix Saint-Charles doit dater du troisième quart du premier siècle. Le personnage de l'inscription fut, selon toute apparence, un contemporain de Claude, dont il portait le nom. J'y verrais volontiers un de ces riches Gaulois qui souhaitaient d'entrer dans le Sénat de Rome (1). Rien ne s'opposerait, dans ce cas, à ce qu'il ait survécu aux destructions de l'année 69, ou d'une époque voisine, et contribué, par une donation, à l'embellissement d'un sanctuaire dont on relevait les ruines.

La forme même de son nom nous prouve que Moritasgus était un dieu celtique. Une phrase des *Commentaires* pourrait s'y rapporter. « *Senones...*, y est-il dit, *Cavarinum, quem Caesar apud eos regem constituerat, cujus frater Moritasgus adventu in Galliam Caesaris cujusque majores regnum obtinuerant, interficere publico consilio conati* (2) » Le continuateur de César, Hirtius, paraît avoir confondu, dans son œuvre, la fonction religieuse de *gutuater* avec le nom d'un chef carnute (3); il n'est pas impossible que César ait pris lui-même le nom d'une divinité pour celui du frère d'un roi. Cependant, on peut admettre, avec non moins de vraisemblance, que le prince et le dieu aient porté le même nom, ou encore, qu'il se soit agi d'un prince divinisé. A l'appui de cette dernière hypothèse, nous aurions l'exemple du boien Mariccus (4).

Le rapprochement de Moritasgus avec Apollon est conforme à ce que nous savons de la transformation des dieux celtiques. De tous les cultes que les Romains trouvèrent en Gaule, ce fut certainement celui des eaux qu'ils comprirent le mieux. Ils en avaient l'habitude par leurs propres croyances. L'assimilation, par suite, leur en fut

(1) Tacite, *Annales*, XI, 23 et 24.

(2) *De Bello gall.*, V, 54.


(3) *Ibid.*, VIII, 38.

(4) Tacite, *Hist.*, II, 61.

facile, et c'est pourquoi nous avons, sur ce culte, des documents gallo-romains en si grand nombre (1).

Lorsque César nous enseigne qu'Apollon était le dieu guérisseur des Gaulois, c'est sans doute des esprits des eaux qu'il veut parler (2). Les Gaulois n'avaient pas de dieu qui portât le nom d'Apollon ; le panthéon gréco-romain leur était inconnu. Mais cela n'exclut pas la possibilité de conceptions mythologiques comparables entre elles. En tout cas, au lendemain de la conquête, les dieux indigènes des fontaines et des sources reçurent, pour la plupart, le nom d'Apollon. Ils conservèrent toutefois, comme surnom, leur nom celtique, et c'est ce qui nous permet de les reconnaître (3).

J'ai dit, dans mon premier rapport, que nous avons mis au jour, en 1909, les restes de la piscine en bois d'un sanctuaire, entre les amorces des murs qui la limitaient. La paroi du fond de cette piscine était formée d'un autel très allongé, de pierre blanche, avec base et couronnement, creusé, sur une de ses faces, d'une large échancrure pour le passage de l'eau. En le retirant de la place qu'il occupait, nous avons pu constater que cet autel portait une dédicace. Malheureusement, la plupart des lettres en sont tellement effacées qu'il paraît impossible de les lire. A première vue, on ne distingue que les trois lettres AVG, gravées à la partie supérieure de l'une des faces. Un examen plus attentif de la pierre, dans de bonnes conditions d'éclairage, m'a donné cette copie :

AVG SAC
DEO APOL
L 

(1) Renel, *Les religions de la Gaule*, p. 169.

(2) *De Bello gall.*, VI, 17.

(3) Cf. *Apollo Vindonnus*, à Essarois (*C. I. L.*, XIII, 5644 et 5645). *Apollo Borvo*, à Bourbonne-les-Bains (*ibid.*, 5911), *Apollo Cobledulivanus*, à Périgueux (*ibid.*, 939), etc. Dans son panégyrique de Constantin, le rhéteur Eumène invoque les dieux immortels pour qu'ils fassent luire le jour où ce prince pourra visiter les bois sacrés et les temples d'Autun. « Il me semble, lui écrit-il, que tous ces temples réclament votre présence, et surtout notre Apollon, dont les eaux brûlantes punissent les parjures. » (*Panégyr. de Constantin Auguste*, 25.)

Je ne puis pas en garantir l'exactitude ; mais l'hypothèse d'une dédicace à Apollon, eu égard à nos autres découvertes, demeure cependant fort vraisemblable.

Le déblaiement du grand temple nous a fait retrouver une trentaine de fragments de marbre qui paraissent provenir de quatre inscriptions, si l'on se fonde, du moins, sur leur épaisseur pour en décider. Presque tous ne contiennent que les restes d'une seule lettre. Je ne citerai que les deux suivants, en caractères, nettement gravés, de 0^m095 de hauteur :

a)	I IAI CVI	b)	IC
----	-----------------	----	----

L'un et l'autre ont fait partie d'une inscription monumentale qui fut débitée en tablettes de 0^m22 de large et remployée comme bordure.

BRONZE

Ex-voto. — Le bronze est surtout représenté, dans nos trouvailles, par des ex-voto (pl. XI et XII). Il s'agit, comme en 1909, de minces plaquettes, fréquemment pourvues de queues d'aronde qui leur donnent l'apparence d'un cartouche. Les organes, surtout des yeux, y sont figurés au repoussé ; des points en relief les entourent quelquefois. Bien peu de ces plaquettes sont entières. D'une manière générale, les ex-voto que nous avons recueillis, en 1910, sont dans un très mauvais état de conservation. Un ex-voto a la forme d'un masque ; un autre, qui ne figure qu'un seul œil, est remarquable par sa petitesse : il est constitué par un losange, de 0^m008 de long, dont le milieu est marqué par un point.

Une série nouvelle est venue s'ajouter à celles que nous possédions déjà. Elle se compose de six doigts, de grandeur naturelle, estampés dans des feuilles de métal affectant la forme d'un ponce humain. Les contours de l'ongle et les plis de l'articulation sont

indiqués. Un doigt votif de bronze, dont le musée de Saint-Germain possède le moulage, a été trouvé dans les fouilles de Saalburg (Hesse-Nassau). Un autre, provenant de Vertault, est au musée de Châtillon-sur-Seine. Mais avec ceux de la Croix Saint-Charles, ces exemples sont les seuls que je puisse citer d'une catégorie d'ex voto sans doute fort rare.

Objets divers. — Le plus curieux de nos objets divers est un petit bronze d'applique, creux par derrière, figurant une tête imberbe d'Hercule coiffé de la déponille du lion. Une sorte d'anneau prolonge le visage, entre les pattes antérieures de l'animal nouées sous le cou. Ce petit bronze, dont il serait difficile de préciser la destination, a une longueur totale de 0^m 05.

On peut encore citer :

1^o Neuf fibules d'époques différentes; elles ont de 0^m 03 à 0^m 07 de long. L'une, en forme de broche, représente un paon dont le corps est émaillé (pl. XII). L'oiseau, tourné vers la droite, est au repos. Trois plumes lui couvrent le sommet de la tête. L'œil est noir dans un cercle orangé. L'aile est décorée, sur un fond orangé, de deux cercles jaunes dont le centre et la bordure sont noirs. La queue, incrustée de vert sur presque toute sa longueur, porte, en son milieu, un rectangle bleu dont le centre est encore marqué d'un point blanc. On ne distingue qu'une seule patte. La face non apparente de l'objet a conservé son ardillon; elle est complètement lisse.

Une autre fibule, émaillée comme la précédente, est à tête demi-circulaire et queue évasée. Elle a aussi la forme d'une broche et possède son ardillon. L'arc de cette fibule, très peu prononcé, est décoré de trois minces bourrelets à bords dentelés. Il n'y a d'émail que sur la queue où l'on remarque, en éventail, un triangle de pâte bleue entre deux filets verts.

Une troisième fibule, trouvée en parfait état, est à ressort et du type de La Tène. Son pied se prolonge et rejoint l'arc, près de sa naissance, en formant une boucle triangulaire.

Des six fibules restantes, deux sont émaillées et du type à broche ;

aucune n'a conservé son ardillon. La moins dégradée a la forme d'une rondelle cloisonnée, décorée de pâtes de plusieurs couleurs (pl. XII). La seconde est une sorte de cartouche, constitué par un cercle de métal entre deux baguettes ciselées, ornées chacune, sur le côté, d'un petit bouton. Le cercle seul avait reçu des incrustations ; elles ont disparu, à l'exception d'un point bleu figurant le centre. Deux autres fibules sont argentées et du type romain provincial, mais sans boutons. Quelques traits demi-circulaires, creusés au burin, décorent l'arc de l'une d'elles. Enfin, les deux dernières sont à plaque d'arrêt très allongée. Le dos de l'arc de l'une, du côté du ressort, est décoré de deux petites cornes.

2° Un bracelet, de 0^m 014 de diamètre, formé d'un anneau brisé dont les extrémités sont aplaties.

3° Trente bagues ; toutes, sauf une, sont des anneaux plus ou moins épais. Trois de ces bagues, y compris leur chaton, ne sont même faites que d'un simple fil (pl. XIII). La seule qui soit différente figure un serpent. Les unes et les autres, en raison de leur faible diamètre, n'ont pu être portées que par des femmes.

4° De nombreux clous de différentes formes ; leur longueur varie de 0^m 006 à 0^m 012. Ces clous, dont la tête est ronde ou plate et, dans le second cas, quelquefois dorée ou argentée, paraissent tous avoir servi pour fixer des ex-voto sur des planchettes.

5° Deux crochets en forme d'S, terminés d'un côté par une pointe, de l'autre par un bouton. Leur longueur est de 0^m 02.

6° Deux boucles rondes, de 0^m 019 de diamètre ; l'ardillon de l'un a disparu.

7° Vingt épingles ; leur longueur varie de 0^m 04 à 0^m 09. Dans la tête de l'une est sertie une petite pyramide quadrangulaire de verre bleu. La tête d'une autre est constituée par un dédoublement de la tige ; les deux branches qui en résultent sont roulées en spirales. Une troisième épingle a la forme d'une bipenne.

8° La moitié d'une anse de coffret. Longueur, 0^m 045.

9° Douze instruments de chirurgie, de 0^m 06 à 0^m 13 de long, qui pourraient être, au moins pour la plupart, des aiguilles à cataracte.

Cinq sont formés d'une tige de métal, pointue d'un bout et terminée, de l'autre, par une palette ronde, de 0^m003 à 0^m004 de diamètre. Dans un de ces instruments, dont la pointe est brisée, la palette est remplacée par une olive. Le plus grand a l'apparence d'un clou à tête plate, recourbé à son extrémité, sans qu'on puisse dire si cette courbure, qui est assez régulière, est accidentelle ou voulue.

Ainsi, il semblerait que les malades qui se rendaient aux sources de la Croix-Saint-Charles aient eu recours, non seulement à des moyens propitiatoires, mais aussi à des opérations chirurgicales, peut-être pratiquées par quelques-uns des prêtres qui desservaient le temple.

10° Quatre garnitures de portes ; elles sont formées chacune par un disque légèrement bombé, de 0^m055 de diamètre, traversé par une tige de fer rivée à l'un de ses bouts sur une plaquette rectangulaire de même métal, ressemblant à un écrou et engagée, de l'autre, dans une petite boule de bronze portant sur le disque. La partie de la tige comprise entre ce disque et la plaquette correspondait à l'épaisseur du bois de la porte.

11° Une clef, à tige creuse, dont le panneton est une mince lame de métal. La poignée, légèrement aplatie, est percée d'un trou. Longueur, 0^m035.

12° Une clochette. Hauteur, 0^m014, diamètre à la base, 0^m017.

13° Une chaînette, des rognures d'ex-voto et divers débris trop incomplets pour qu'il soit possible de préciser la destination des objets dont ils proviennent.

PLOMB

Les fouilles de 1910 nous ont fourni beaucoup de plomb. Mais il ne s'agit guère que de masses informes produites par le feu qui consuma les édifices. Nous possédons un fragment de tuyau de 0^m12 de long obtenu, comme d'habitude, par un repliement du métal. Sa section, de forme ovale, mesure 0^m09 dans un sens et 0^m06 dans l'autre.

L'objet de plomb le plus intéressant que nous ayons découvert est une tessère de 0^m009 de diamètre, portant d'un côté l'image en

relief d'une lyre, de l'autre celle d'un pot à une seule anse. On ne peut que rapporter cette lessère au culte d'Apollon; mais le pot n'est pas un attribut de ce dieu. Peut-être conviendrait-il d'y trouver



quelque réminiscence du culte primitif rendu à Moritasgus. On sait, en effet, que les dieux gaulois sont souvent représentés tenant un pot.

FER

Contrairement à ce qui avait eu lieu en 1909, le fer abonde dans nos dernières fouilles. Il s'agit encore principalement de ferrures de portes, de débris de pentures, et de clous de toutes formes dont la longueur varie de 0^m 05 à 0^m 11. Presque toujours, la tête de ces clous est très plate et produite par un refoulement du métal. Cependant, dans quelques cas, on lui trouve la forme d'une pyramide à quatre pans.

Les principaux des autres objets de fer sont ceux qui suivent :

1^o Un outil semblable en tous points à celui que j'ai décrit dans mon premier rapport et constitué par une tige ronde pointue d'un bout et aplatie de l'autre. Sa longueur est de 0^m 12. J'ai déjà dit qu'on a découvert, sur le mont Auxois, de nombreux spécimens d'objets de cette sorte dont je ne connais pas la destination précise. Je suppose qu'il s'agit de styles.

2^o Un ciseau à tête plate, légèrement débordante. Longueur, 0^m 07.

3^o Un burin formé d'une tige quadrangulaire dont l'extrémité coupante est arrondie en olive sur deux faces. Longueur, 0^m 065.

4^o Sept clefs de 0^m 06 à 0^m 13 de long. Trois de ces clefs, faites pour manœuvrer des loquets de bois, sont de simples tiges de fer recourbées en forme de T; le panneton des autres, plus compliqué,

est tantôt en équerre, tantôt dans le plan d'un anneau grossier qui sert de poignée.

5° Une sonnaille. Hauteur, 0^m 05.

6° Quatre crampons. Longueur, 0^m 125.

7° Trois anneaux ronds de 0^m 025 à 0^m 06 de diamètre.

8° Sept anneaux plats, à bords coupants, ayant servi à réunir bout à bout les tuyaux de bois des canalisations. Leur diamètre varie de 0^m 065 à 0^m 09. Quelques-uns de ces anneaux ont encore sur leurs bords des fibres de bois.

VERRE

Une étude des plus intéressantes serait celle des débris de verre de toute nature que nous avons recueillis et dont le poids dépasse cinq kilogrammes. Il serait utile d'en rechercher la composition qui nous renseignerait sur l'art, encore peu connu, des verriers gallo-romains.

D'une manière générale, il semblerait que les verres les plus récents soient les moins épais. Cette observation est surtout vraie pour le verre à vitre dont les fouilles nous ont livré de très nombreux spécimens (pl. XIV). Ceux qui proviennent de la plus basse couche de décombres et sont, par suite, du temps des premiers empereurs, ont une épaisseur qui peut varier de 0^m 003 à 0^m 006 pour un même fragment. A de rares exceptions, la couleur du verre, à toutes les époques, est vert d'eau plus ou moins foncé ; mais nous possédons des fragments de teinte brune. Les premiers carreaux de vitre n'étaient pas taillés ; leurs bords arrondis nous le prouvent. La pâte qui devait les former était jetée dans un moule, probablement d'argile, et l'ouvrier ne disposait d'aucun moyen pour en égaliser l'épaisseur. Il se contentait de tirer cette pâte dans les angles du moule, en se servant d'un instrument pointu dont le carreau gardait l'empreinte. Plus tard, le verre à vitre continua d'être coulé ; mais les procédés de sa fabrication se perfectionnèrent très vite. Dès le second siècle, ce verre ne différait pas sensiblement des carreaux communs dont

il est fait usage de nos jours. Je ne saurais dire à quelle époque, vraisemblablement fort tardive, a commencé l'emploi du diamant par les vitriers. Mais comme aucun des fragments retirés de la dernière couche de décombres n'a ses bords arrondis, alors que beaucoup d'autres présentent de longues cassures rectilignes, je suppose qu'on connaissait déjà la taille des carreaux, sans doute au moyen du feu, dès la fin du troisième siècle, qui est aussi l'époque où vivait Lactance, dont les écrits nous fournissent la première mention positive de l'emploi du verre pour les fenêtres.

Une particularité curieuse, que je crois entièrement nouvelle, est celle de fragments qui portent dans leur pâte de très fines incisions, suivant lesquelles la plupart des cassures se sont produites (pl. XIV). Les traits de ces incisions, presque toujours barbelés, ont l'apparence de plumes. Nous ne possédons pas assez de fragments et les dimensions de ceux que nous avons recueillis sont trop réduites pour que nous puissions décider, en toute certitude, de la destination des pièces dont ils proviennent. Mais il me paraît bien qu'il s'est agi de verre à vitre, et l'on peut se demander si nous ne sommes pas en présence d'une forme primitive de vitraux ? Dans cette hypothèse, le dessin à reproduire aurait été incisé sur le verre maintenu à l'état pâteux, puis colorié.

Je dois ajouter que les fragments de verre de nos trouvailles sont tous, incontestablement, de l'époque gallo-romaine et qu'aucun mélange de débris plus récents n'est à soupçonner. La plupart de ces fragments ont été rencontrés dans une canalisation située sous des couches de décombres que les travaux de culture n'avaient pas atteints.

Mais si le verre à vitre était indéniablement connu des Gallo-Romains, il faut admettre aussi, semble-t-il, qu'ils y voyaient un objet de luxe. On s'explique de cette manière que peu de fouilles en aient fait retrouver.

Dans le nombre, très élevé, d'autres débris de tout genre que nous avons découverts, je citerai plus particulièrement :

1^o Des pastilles bleues, blanches ou noires, de 0^m 008 à 0^m 018 de diamètre.

2° Une dizaine de goulots de fioles à médicaments; ils sont à rebords épais et pourvus de deux anses.

3° Quatre fonds de gobelets, sans aucune marque. Ils sembleraient indiquer que les dévots qui se rendaient aux sources de la Croix Saint-Charles buvaient de leurs eaux.

4° Des perles de toutes formes, vertes, noires, blanches ou bleues. Quelques-unes sont rondes et côtelées; la plupart ont l'apparence de petits prismes à six pans, percés d'un trou dans le sens de leur longueur.

5° Deux chatons de bagues, de couleur noire.

POTERIES

Nous avons recueilli des tessons de toutes pâtes; mais le nombre en est relativement peu élevé. Quelques fragments de terre rouge, dite samienne, paraissent se rapporter à sept ou huit vases décorés de figures d'animaux ou de scènes de chasse. Ce sont des produits des ateliers de la Graufesenque ou de Lezoux. Sur plusieurs fragments, qui se raccordent, d'un grand bol, un aigle aux ailes éployées est posé sur une colonette torse contre laquelle se dressent, d'un côté un singe, de l'autre un lapin. Du sommet de la colonnette se détachent deux rameaux terminés chacun par une fleur. Un fragment de coupe fournit, dans un médaillon, la majeure partie d'un personnage drapé tourné vers la droite, levant le pied gauche. La décoration du vase comportait, avec d'autres médaillons du même genre, des lions et des ours. On n'a trouvé que deux estampilles :

VITALIS *offici*
AVE

Elles sont gravées, l'une et l'autre, sur des fonds de vases, très épais, de terre rouge. Un débris de poterie blanche de l'Allier provient d'une statuette d'enfant rieur.

La poterie commune est représentée par des débris de couleur grise plus ou moins foncée, et huit goulots de buires de terre jaune ou rouge-brique. M. Corot est parvenu à reconstituer presque entièrement un pot sans anses, de 0^m 12 de hauteur, en terre grossière de

couleur d'ardoise. L'anse de la buire est adhérente à la plupart des goulots. Presque tous ces tessons proviennent de la canalisation qui contenait aussi le plus grand nombre des fragments de verre. Ce sont des déchets entraînés par les eaux. Les buires, de même que les gobelets, servaient sans doute pour des actes religieux. Autant que nous puissions en juger par leurs goulots, elles étaient toutes de même forme. Je suppose qu'on les remplissait aux sources sacrées et qu'elles étaient emportées par les pèlerins.

Dix tessons de poterie préromaine, recueillis dans des terres de remblaiement, ont de l'intérêt. Un de ces tessons constitue environ la cinquième partie de l'orifice d'un grand vase d'argile grise entièrement fait à la main, que l'on doit pouvoir attribuer au début de l'âge du bronze ou aux derniers temps de l'époque néolithique. Les autres sont des débris, se raccordant en partie, d'un vase en forme de chaudron, dont l'anse était supportée par deux oreillettes de fer engagées dans la pâte. Un de ces fragments a conservé l'une des oreillettes ; l'autre oreillette a disparu, mais il en reste l'empreinte dans un second fragment, ce qui nous donne sa forme et nous renseigne, en même temps, sur la technique des potiers de la période moyenne de La Tène, à laquelle il convient de rapporter le vase. Le fer de l'oreillette ressemblait à un Ω très ouvert ; l'ouvrier l'enfonçait dans la pâte encore molle et le recouvrait ensuite, de manière à n'en laisser dépasser, sur le rebord du vase, que l'extrémité arrondie où s'engageait l'anse. Un fragment de poterie du même genre avait déjà été découvert, en 1907, sur le mont Auxois (1). Les fouilles de Montliot et de Vertault en ont fourni d'autres, mais sans oreillettes.

Parmi les débris de poteries communes de terre jaune, il convient encore de citer un dessous de plat, de forme ronde, pourvu de trois pieds, et deux bords estampillés de terrines. L'une des marques, en caractères de 0^m006, est ainsi conçue :

DELICATVS

(1) *Bull. archéol.*, 1907, p. 164.

Il ne reste, de l'autre, que le groupe de lettres :

AVGVST

On peut songer à la lecture *Augustalis*. Cette marque, du reste, est déjà connue.

OS

Les seuls objets d'os de quelque intérêt que les fouilles nous aient procuré sont des épingles, des aiguilles et des rondelles de différents diamètres (pl. XIII).

Les épingles et les aiguilles, entières ou brisées, sont au nombre d'une soixantaine. On les a recueillies un peu de tous les côtés, mais plus particulièrement dans l'abside de l'est du grand temple et les abords immédiats de la piscine du petit sanctuaire hexagonal. Le premier emplacement en a fourni vingt-quatre et le second douze, dont une est à tige torse. La longueur de ces objets est généralement comprise entre 0^m 10 et 0^m 12. Quelques épingles n'ont pas de tête ; celle des autres, toujours arrondie, est allongée parfois en forme d'olive.

Les rondelles, de 0^m 01 à 0^m 02 de diamètre, sur 0^m 003 environ d'épaisseur, ne sont peut-être, dans certains cas, que des carcasses de boutons.

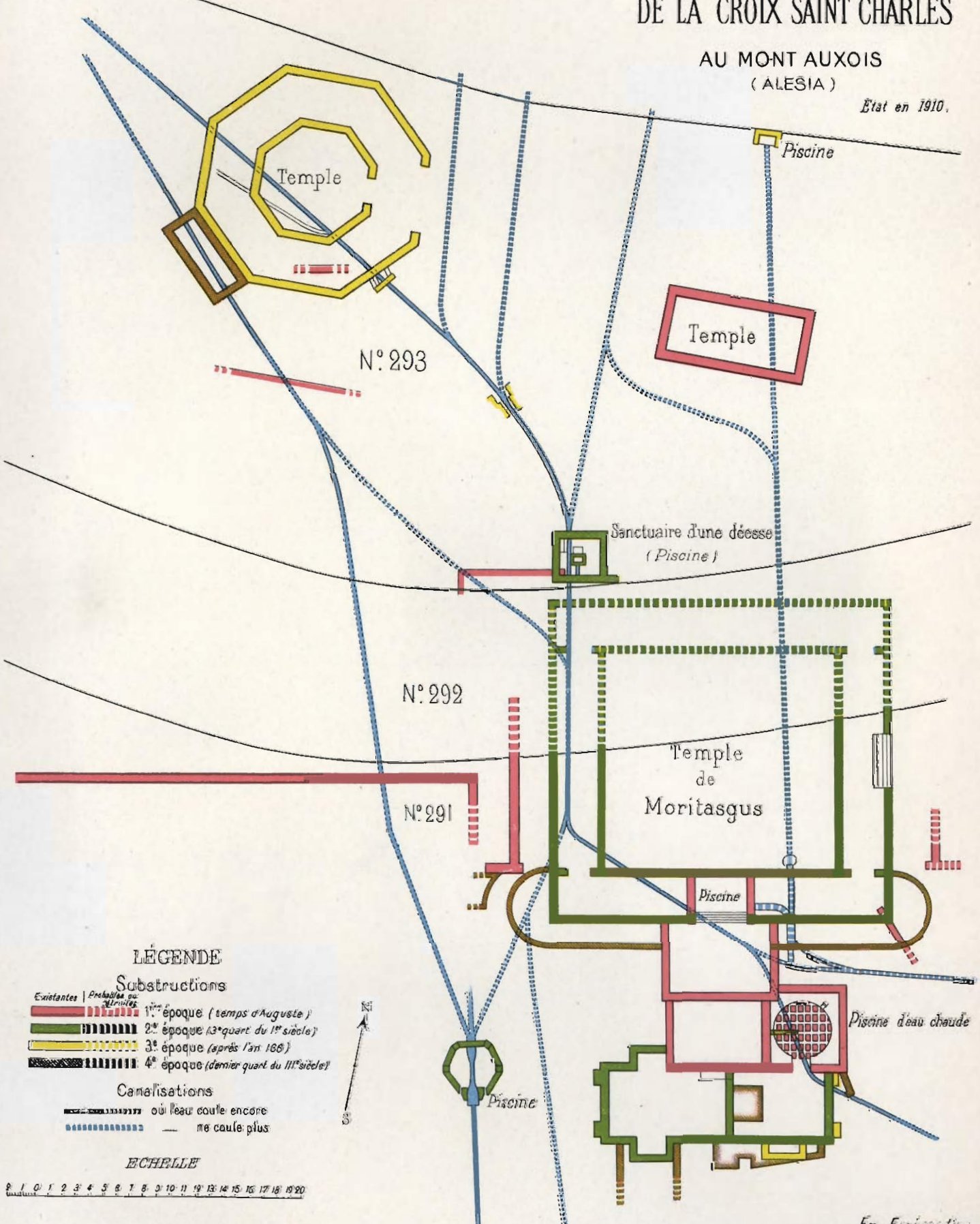
OBJETS DIVERS

Les ruines du grand temple nous ont fourni deux haches de pierre polie de 0^m 05 et 0^m 16 de long. L'une et l'autre étaient mêlées à des fragments d'enduits et de verre à vitre. Près de la plus grande, en chloromélanite, se trouvait une monnaie d'Hadrien. De ces découvertes et d'autres du même genre faites en 1909, je crois pouvoir conclure que les Gallo-Romains n'offraient pas seulement à leurs divinités des ex-voto de pierre ou de bronze, mais aussi tout ce qui leur paraissait d'origine surnaturelle.

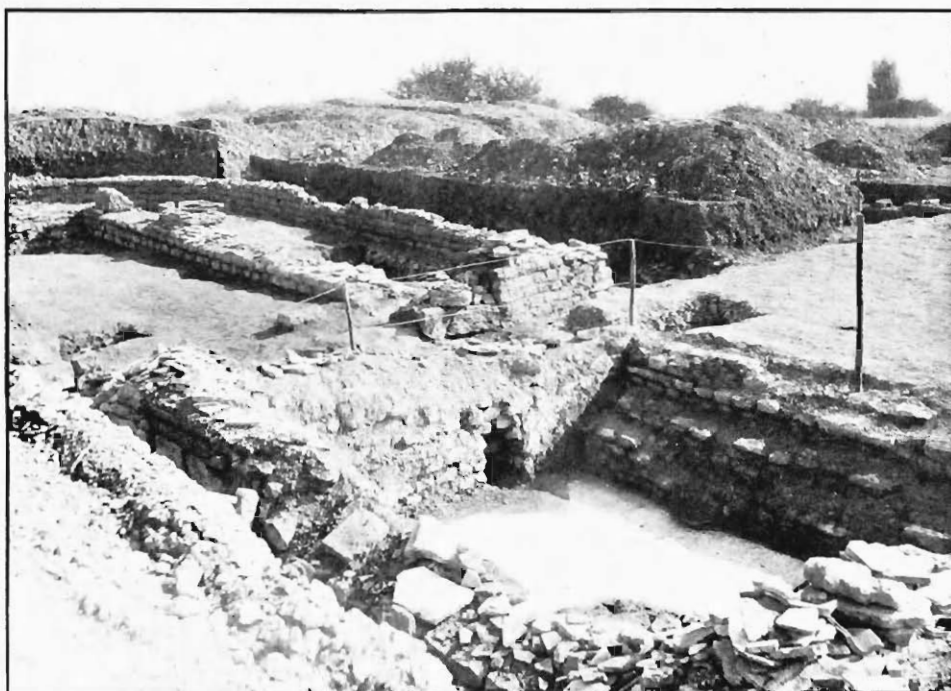
FOUILLES DE LA CROIX SAINT CHARLES

AU MONT AUXOIS
(ALESIA)

État en 1910.



Em. Espérandieu



TEMPLE DE MORITASGUS

- I. PISCINE. (*Vue prise du nord-ouest.*)
II. PORTIQUE. (*Vue prise de l'ouest.*)



TEMPLE DE MORITASGUS

- I. HYPOCAUSTE. (*Vue prise du sud-est.*)
- II. HYPOCAUSTE. (*Vue prise du sud.*)



TEMPLE DE MORITASGUS

I. ABSIDE. (*Vue prise de l'ouest.*)

II. ENTRÉE. (*Vue prise du sud-ouest.*)



TEMPLE DE MORTIASGUS

- I. PIÈCE PRÉCÉDANT LA PISCINE. (*Vue prise du sud-ouest.*)
II. ANNEXES. (*Vue prise du sud-ouest.*)



SANCTUAIRE HEXAGONAL

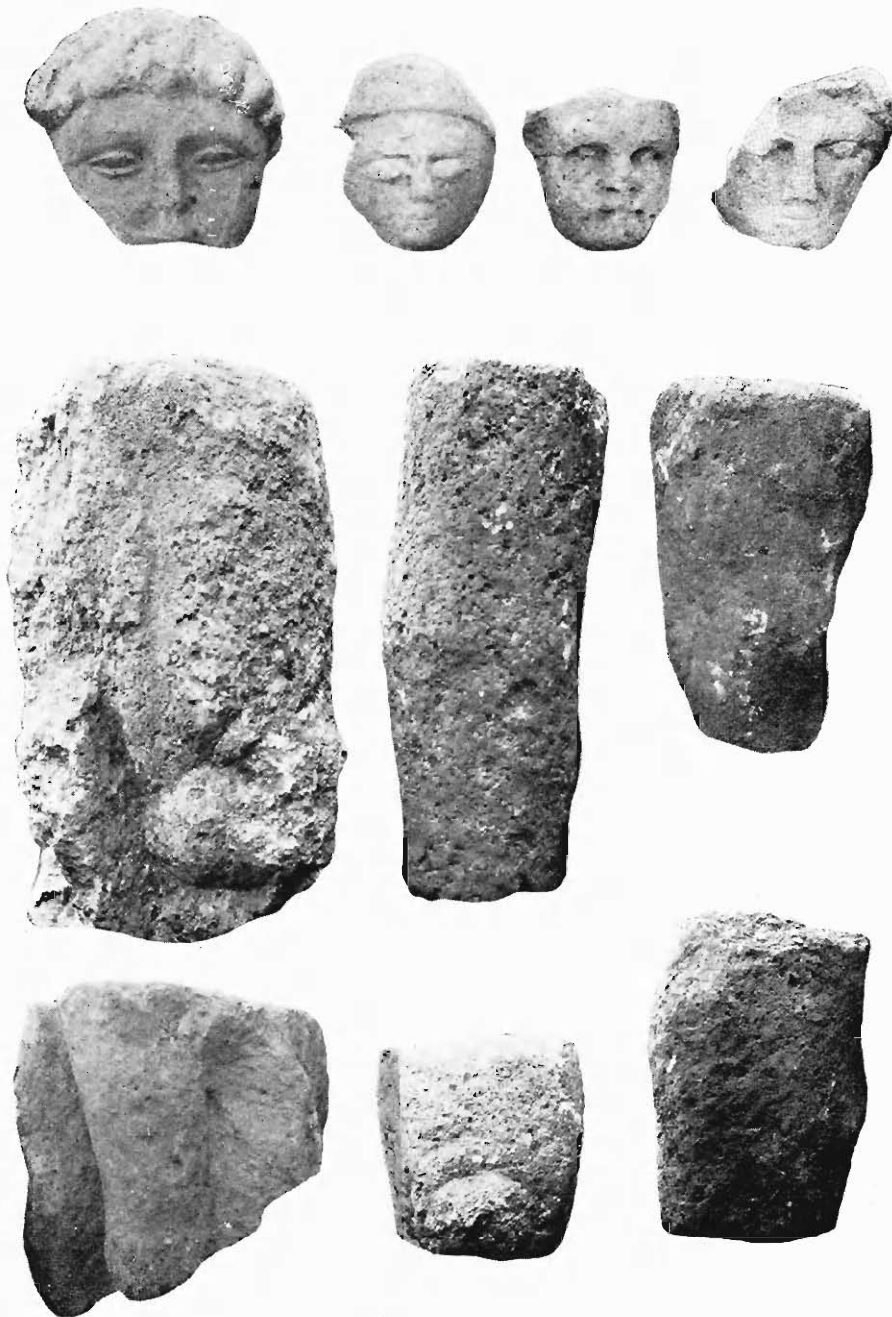
- I. *Vue prise du sud-ouest.*
- II. *Vue prise du nord-ouest.*



EX-VOTO DE PIERRE



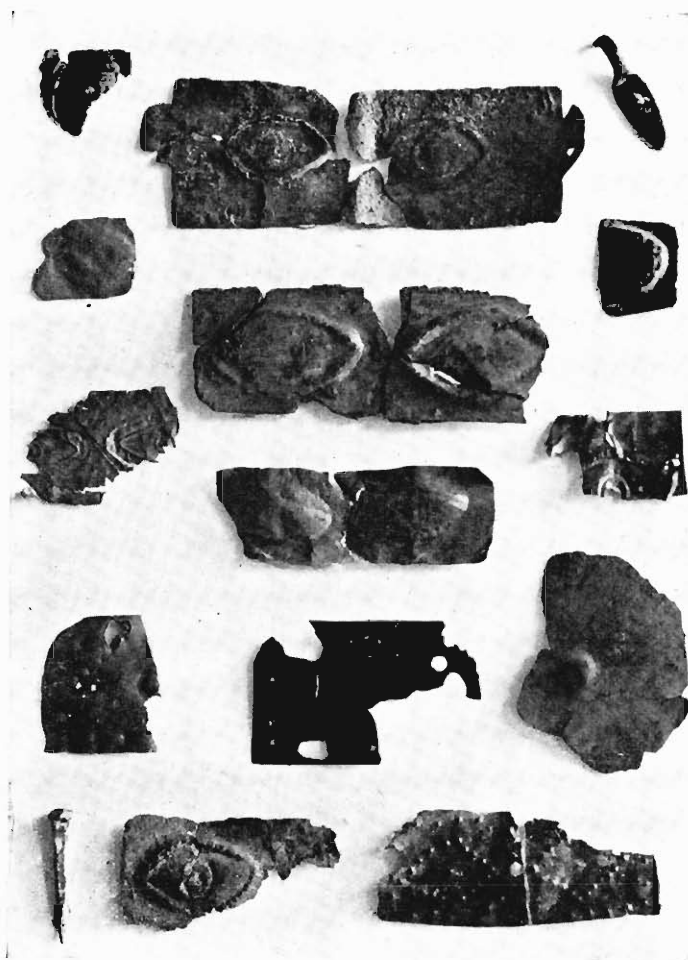
EX-VOTO DE PIERRE



EX-VOTO DE PIERRE



EX-VOTO DE PIERRE



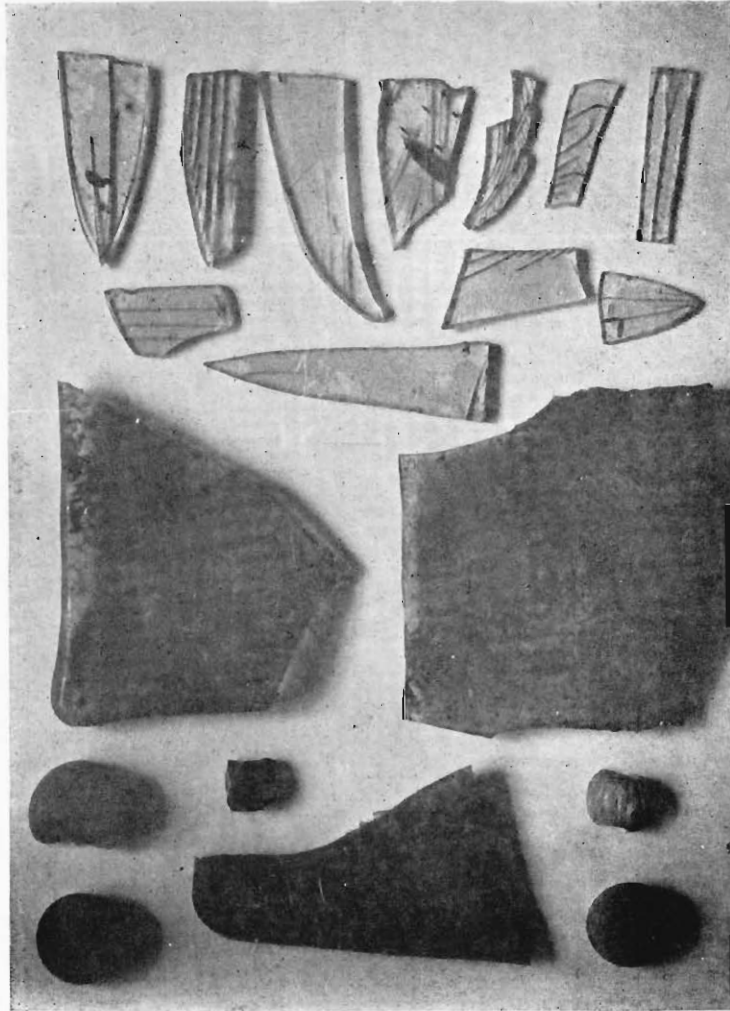
EX-VOTO DE BRONZE



EX-VOTO DE BRONZE ET FIBULES



OBJETS DIVERS



FRAGMENTS DE VERRE

